



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE**

fnath.org

FNATH
8 rue Arsène LELOUP
44100 NANTES
☎ 02 40 69 84 71
✉ : anaiscoadou@fnath5629.org

Cotisation 2020

Section de

Cher(e) adhérent (e),

Vous envisagez d'adhérer ou de renouveler votre adhésion à l'association des accidentés de la vie (FNATH).

Nous sommes très heureux de vous y accueillir parmi les 250 000 personnes accidentés, handicapés, et valides qui ont choisi sur le plan national de faire confiance à la FNATH, pour défendre la cause des accidentés de la vie.

Les adhérents de l'association des accidentés de la vie (FNATH) ne sont pas, pour elle, des clients ou des consommateurs, mais de véritables associés qui participent à la vie et à l'action de l'association : des adhérents associés au combat qu'elle mène pour la dignité et la citoyenneté des accidents de la vie.

Pour mener ce combat nécessaire et passionnant, nous avons besoin de vous, de votre adhésion et de votre fidélité car, à l'association des accidentés de la vie (FNATH), « on y vient pour soi et on y reste pour les autres ».

Bien cordialement

Le Président Départemental

Je soussigné

Partage les objectifs de l'association pour une pleine citoyenneté des accidentés de la vie,

Adhère à la FNATH, auprès du Groupement Départemental 44

Choisis et règle :

1 la carte de cotisation 2020 ci-dessous : Cocher le choix retenu

Carte Adhérent Bienfaiteur : 101,00 € Carte Adhérent : 58,50 €

2 la carte cotisation Plus 2020* : Cotisation Plus : 240,00€

Cette carte ne peut être vendue qu'en supplément d'une des cartes Adhérents ci-dessus

Je suis informé :

* Que ma carte me parviendra dans les meilleurs délais directement à mon domicile.

* Que ma cotisation comprend l'abonnement au journal de la FNATH « à part entière » servi tous les trois mois.

* Qu'une cotisation supplémentaire annuelle-Cotisation Plus* d'un montant de 240€ me sera demandée en cas d'intervention du service de conseil et de défense du groupement interdépartemental.

Par ailleurs, en cas de recours à une prestation extérieure (avocat, expert, médecin, ...) les honoraires correspondant restent à ma charge.

Date et signature de l'adhérent

✂-----Partie à découper et à joindre à votre règlement-----

Adhère et règle pour l'année 2020 à la FNATH

Nom et Prénom :

Adresse :

1 la cotisation ci-après :

Carte Adhérent : 58,50 €

Carte Adhérent bienfaiteur : 101,00 €

2 la carte de cotisation Plus 2020* 240,00 €

soit un montant total de 1 + 2 de _____ €

N° tél.

N° adhérent :

N° section :

Mode de règlement :

Par chèque

En espèces

Adhésion :

Nature :

Date de naiss. :

A retourner à :

F.N.A.T.H
8 rue Arsène Leloup
44100 NANTES

Situation de famille

Marié(e) Concubin(e) Veuf(ve)

Divorcé(e) Célibataire

Date :

Signature de l'adhérent

Si votre adresse ou d'autres renseignements sont erronés, merci de les rectifier _____